

Conseil de l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE)

Séance n°3 du 14 juin 2011 de 18h00 à 19h00

Notes de séances

Membres présent-e-s :

M. Jean-Dominique Vassali, recteur et président du Conseil

M. Andreas Müller, professeur, représentant la formation des enseignants-e-s du secondaire

M. Olivier Rogg, représentant la Haute Ecole de Musique

M. Henri Burkard, représentant la Haute Ecole d'Art et de Design

M. Marti Ruiz-Altaba, représentant l'Union du corps enseignant secondaire genevois (USES)

M. Frédéric Wittwer, directeur de projet harmonisation scolaire, représentant le DIP

M. Pascal Cirlini, directeur des RH de l'enseignement post obligatoire, représentant le DIP

Mme Sabine Vanhulle, professeure, représentant la formation des enseignant-e-s du primaire

Membres absents :

M. Bernard Morard, doyen de la faculté des sciences économiques et sociales

M. Lluís Fontbote, doyen de la faculté des sciences

M. Pierre Spierer, vice-recteur

M. Eric Wehrli, doyen de la faculté des lettres

M. Jean-Paul Bronckart, doyen de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

M. Raphaël Fornalaz, représentant la Fédération des associations des maîtres-ses du cycle d'orientation

M. Guillaume Vanhulst, recteur de la HEP-Vaud, représentant les Hautes Ecoles Pédagogiques

M. Rémy Villemin, directeur adjoint de l'IUFE

Invités :

M. Bernard Schneuwly, directeur de l'IUFE

1. Approbation de l'ordre du jour : ordre du jour approuvé

2. Validation de la commission de nomination du directeur/ de la directrice adjoint-e (une proposition de collaboration élaborée par le rectorat et la direction de l'IUFE suit début de la semaine prochaine)

Deux points essentiels :

- le départ de Rémy Villemin au 31 août prochain
- Il est conclut qu'il est indispensable de créer un nouveau poste de cadre Directeur Adjoint classe 26 avec un cahier des charges (travail effectué par la codirection des ressources humaines)

Un appel d'offres est mis en place pour un concours de très haut niveau. Il va se débattre une liste de composition avec quelques noms de l'université. Une fois les offres reçues la commission statuera sur trois personnes potentielles pour un cadre supérieur de l'Université et non du corps académique.

A mettre au point : le cahier des charges et le nouveau règlement qui a été soumis à correction.

Perspectives : égalité des chances et respect des principes de base sur les propositions et votes des candidats.

La faculté donnera des noms par préférence sans stipulations spécifiques. La commission pourra proposer une personne de son choix.

L'IUFE travaillera en collaboration avec le rectorat pour stipuler les choix

M. Jean-Dominique Vassali suggère un « assessment » une mise en situation du/des candidats pour le dernier vote. Conformément au règlement le jury sera composé de :

- du recteur et du vice-recteur
- du président de l'IUFE
- le directeur de l'Université
- la co-directrice des ressources humaines
- le représentant des l'association professionnelle
- le représentant du DIP

Le Conseil n'imposera pas le candidat mais imposera les personnes à choisir

La nomination sera légitimement conjointe au rectorat et à l'Hôpital

L'association des étudiants sera consultée sans vote.

Mise au concours : de mi-juin à mi-juillet

Officialisation du poste à mi-août : réunion de tous les membres

3. Les récents événements autour de la Formation des enseignants du secondaire (ci-joint le Bulletin envoyé aux étudiants et enseignants de la FORENSEC de l'IUFE)

- IUFE représente quatre formations :
- La formation des directeurs d'école
- La formation des enseignants du primaire
- La formation des enseignants du secondaire
- La formation des enseignants spécialisés

Il est important de préciser que la FORENSEC n'est pas l'IUFE

L'IUFE a de très bons résultats auprès des futurs enseignants du primaire qui, pour la plupart, souhaitent continuer sur un MASTER – la satisfaction est générale

L'IUFE a de nombreux progrès à faire dans l'enseignement du secondaire :

1.

- Organisation matérielle
- Staff inexpérimenté
- Nouveaux locaux au sein de l'université
- Mise en route trop longue

Les progrès sont en cours avec l'harmonisation des calendriers – salles – personnel

2. Un problème de communication avec les associations :

Les canaux ne fonctionnent pas entre les étudiants et la direction : un bulletin mensuel et un site web sont mis en place pour y remédier et communiquer en direct

3. Un problème sur l'enseignement en lui-même :

Des progrès sont à faire sur l'évaluation des enseignants : progrès en cours

4. Un problème structurel :

Les étudiants dénoncent une première année trop difficile entre le stage et les responsabilités – crée des frustrations et des difficultés : nous demandons aux enseignants de s'adapter aux étudiants

- Le rapport entre le CCDIDA et le MASE : les étudiants ne savent pas si leur formation va aboutir à un diplôme
- Il faut éviter de ne pas trop ouvrir de CCDIDA
- Faire les entrées par des concours
- Ne prendre que les élèves avec des stages après le MASTER

Les étudiants sont d'importants partenaires mais ont une surcharge de travail

Il faut explorer d'autres solutions avec plus d'engagements actifs sur le terrain

Réactions des étudiants : les retours sont positifs

CONCLUSION :

Il faut parler de régulation, cette passation va permettre une réorganisation et une remise en question.

IUFE a déjà fait un travail de fond au point de vue politique.

Le rôle et les obligations de chacun doivent être spécifiés avec un dispositif immédiat.

Pourquoi est ce que l'association des étudiants lutte-elle contre les futurs emplois en votant contre les cours du mercredi matin ?

Le couplage : études – stage – emploi est trop compliqué pour les étudiants de première année – toutefois, quelques pistes sont proposées telle que la formation en stage d'accompagnement. Une fois le MASTER terminé le diplôme peut servir à un autre emploi.

4. Divers

Pas de divers

A l'automne un secrétariat spécifique se chargera de fournir un calendrier mieux organisé et présenté plus tôt dans le temps.

La prochaine séance se tiendra en septembre.

La séance est levée à 19h20.